

BEAUJOLAIS

Cette éducatrice se bat pour régulariser la situation d'un apprenti guinéen

Originaire de Guinée, Sékouba Sylla travaillait en alternance dans un restaurant, situé dans le Beaujolais, jusqu'à ce qu'il soit sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Rita Possuelos, éducatrice spécialisée, lance un appel à l'aide pour qu'il puisse rester.

La nouvelle avait fait le tour de la France. À Besançon, dans le Doubs, un boulanger avait fait la grève de la faim, en 2021, pour protester contre l'expulsion de son apprenti guinéen. Avec succès.

Dans le Beaujolais, Rita Possuelos, éducatrice spécialisée, tente une approche moins radicale, mais tout aussi engagée : contacter la Préfecture et la mairie de Villefranche-sur-Saône ; leur décrire le « parcours exemplaire » d'un apprenti guinéen, âgé de 20 ans, passionné par la cuisine.

De la Guinée à la France, en passant par la Libye

En 2017, Sékouba Sylla quitte son pays d'origine avec son oncle. Il laisse derrière lui sa mère, gravement malade. « Nous sommes passés par l'Algérie, puis la Libye. Là-bas, j'ai été séparé de mon oncle, retrace-t-il au Progrès. Il allait en Italie, son bateau a coulé... ».

Sékouba, lui, réussit à arriver en Italie, puis en France. En tant que mineur non accompagné, il est pris en charge à Auxerre, dans l'Yonne. « J'ai fait un apprentissage en mécanique auto par défaut, raconte-t-il. Mais, j'étais à fond dans mon travail. »

En 2021, direction le Beaujolais. Il est accueilli à l'Oasis, organisme d'accueil communautaire et d'activités solidaires, à Gleizé. C'est ici qu'il fait la connaissance de Rita Possuelos, qui l'aide dans ses démarches.

Le jeune guinéen entame immédiatement des recherches d'emploi, en lien avec la Mission locale de Villefranche-sur-Saône. « Nous



Rita Possuelos veut empêcher l'expulsion de Sékouba Sylla. Photo Progrès/Constance LONGOBARDI

J'avais accompagné dans le cadre du dispositif de la garantie jeunes, depuis remplacé par le contrat d'engagement, retrace la structure. Sékouba a trouvé lui-même ses stages dans le secteur de la restauration et il a eu de bons retours. »

Il travaille ensuite en alternance dans un restaurant du Beaujolais. Quant à sa formation, elle est dispensée par le lycée Rabelais (Lyon-Dardilly). Jusqu'à ce qu'il reçoive une obligation de quitter le territoire français (OQTF) en octobre dernier.

« C'est incompréhensible »

« Dès son arrivée, nous avons déposé une demande de régularisation, indique Rita Possuelos. Elle a finalement été refusée. C'est incompréhensible : Sékouba est travailleur, il respecte les valeurs de la République et il n'a jamais rien fait de mal. Ça n'a aucun sens de lui demander de partir. Pour aller où ? »

Depuis qu'il a quitté la Guinée, Sékouba n'a plus aucun contact avec sa famille. Il ignore si sa mère est toujours en vie. « Je veux rester en France, confie-t-il. Ça fait cinq ans que je suis ici, je me suis intégré, j'ai des amis. »

« Je veux rester en France, confie-t-il. Ça fait cinq ans que je suis ici, je me suis intégré, j'ai des amis »

Sékouba Sylla

À regret, son employeur, qui souhaite rester anonyme, a dû mettre fin à son contrat. « C'est dommage, surtout quand on est en telle pénurie de personnel, commente-t-il. Sékouba est une perle rare. Il est toujours partant pour travailler. Des jeunes, j'en ai vu passer en cuisine. C'est rare qu'ils soient aussi motivés que lui. »

« Quand nous avons appris la nouvelle, ça nous a fait mal au cœur, commente de son côté la Mission locale. Ce jeune a tout mis en œuvre pour réussir. » Le rêve de Sékouba ? Devenir, un jour, chef de son propre restaurant. En France, évidemment.

Constance LONGOBARDI

La Préfecture n'a pas répondu aux sollicitations du Progrès.

LE PERRÉON

Femmes en danger dans une auberge ? C'était un canular



De nombreux moyens ont été déployés sur la commune jeudi soir. Photo illustration Progrès/Rémy PERRIN

Il était environ 21 h 30, jeudi 26 janvier, lorsque le 114 – numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants – a été contacté par messages. Des messages pour le moins inquiétants puisque la personne qui les a écrits explique qu'elle est une femme seule avec sa sœur et qu'un individu, sans œil, a pénétré dans l'auberge où elle réside, à Le Perréon. Immédiatement, les gendarmes se rendent sur place. Mais ne trouvent pas cette auberge. Et de tracer le numéro qui a contacté le 114. Ils arrivent alors dans une habitation. Personne ne répond. Contactés, les sapeurs-pompiers arrivent sur place et se mettent en place pour briser la porte.

Délit de dénonciation imaginaire

C'est alors qu'un couple ouvre les volets de la maison. Interrogé sur son numéro de téléphone, celui-ci ne correspond pas à leur ligne. En creusant, il s'avère que le numéro en question est celui de leur fils de 13 ans. S'il a nié les faits dans un premier temps, il les a finalement reconnus. C'est un canular qu'il a fait à une personne avec qui il est en conflit et qui vivait dans cette auberge. Une procédure pour délit de dénonciation imaginaire a été ouverte.

D.R

ÉMERINGES

Les grands projets 2023 sont lancés



Un renforcement du réseau électrique est nécessaire pour alimenter la future Maison d'assistants maternels, l'école et ses extensions ainsi que le nouveau lotissement. Photo Progrès/Yves CABOT

Pour ce premier conseil municipal de l'année, plusieurs délibérations étaient à prendre pour valider les demandes de subventions pour les projets en cours et notamment pour la réhabilitation de l'ancienne caserne de pompiers.

Hormis la mutualisation des moyens déjà mise en place, la CCSB propose des options auxquelles les communes peuvent adhérer. Le conseil municipal autorise le maire à signer une adhésion aux options « Prévention Santé » et « Formation ».

Partage de la taxe d'aménagement

Devant les multiples hésitations des services de l'État qui ont lancé ce projet, la commune peut annuler sa dernière délibération concernant le versement obligatoire de cette taxe auprès de la communauté de communes. Le conseil municipal n'a pas voulu revenir en arrière, sachant que si cette loi était annulée, les montants déjà déposés seraient restitués à ces communes.

Convention de mutualisation avec la CCSB

Une mutualisation des moyens va être mise en place entre les communes et la CCSB (Communauté de communes Saône-Beaujolais).

Maison d'assistants maternels

La CAF a donné son accord pour subventionner en partie le projet de maison d'assistants maternels. Une demande de subvention a été aussi déposée auprès de la DETR.

FLEURIE

À la Fleurisienne, Alain Pelletier reçoit cocarde et chapeau

Les classes en « 3 », présidées par Grégoire Métrat, n'oublient personne : elles sont allées remettre la cocarde et le chapeau de conscrit à un résident de la résidence autonomie Marpa la Fleurisienne, Alain Pelletier 60 ans qui a reçu ses insignes avec beaucoup de fierté. La remise s'est faite en présence des autres Fleurisiens autour d'un vin d'honneur et du président de l'association la Fleurisienne, Patrice Maître lui-même conscrit.



M. Pelletier a reçu ses insignes de conscrit. Photo Progrès/Thérèse LEMAITRE

Samedi 28 janvier : à 18 h 30 défilé humoristique. Dimanche 29 janvier : photo à 10 h 30, vague à 11 h 30.